

Rapport 2013 de la FOP

Conseil de fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la ville de Genève.

Le conseil se réunit 2x dans l'année, en mai et en janvier.

L'AGEDE a un siège au sein du conseil et donc, le droit de vote.

Nous recevons des informations concernant la gestion des capitaux et le fonctionnement de notre caisse de retraite.

Nous sommes amenés à nous positionner sur l'augmentation des rentes et sur les intérêts octroyés aux capitaux épargne.

Nous suivons des formations afin d'être responsabilisés dans les choix que nous sommes amenés à faire.

A titre d'information :

- Le secteur de la petite enfance compte 1316 assurés ce qui représente 79% de l'effectifs des actifs.
- Le degrés de couverture au 1er janvier 2013 était de 102.56%, ce qui a permis de lever les mesures d'assainissement.
- A ce jour, selon le comité de placement, les perspectives demeurent favorables.